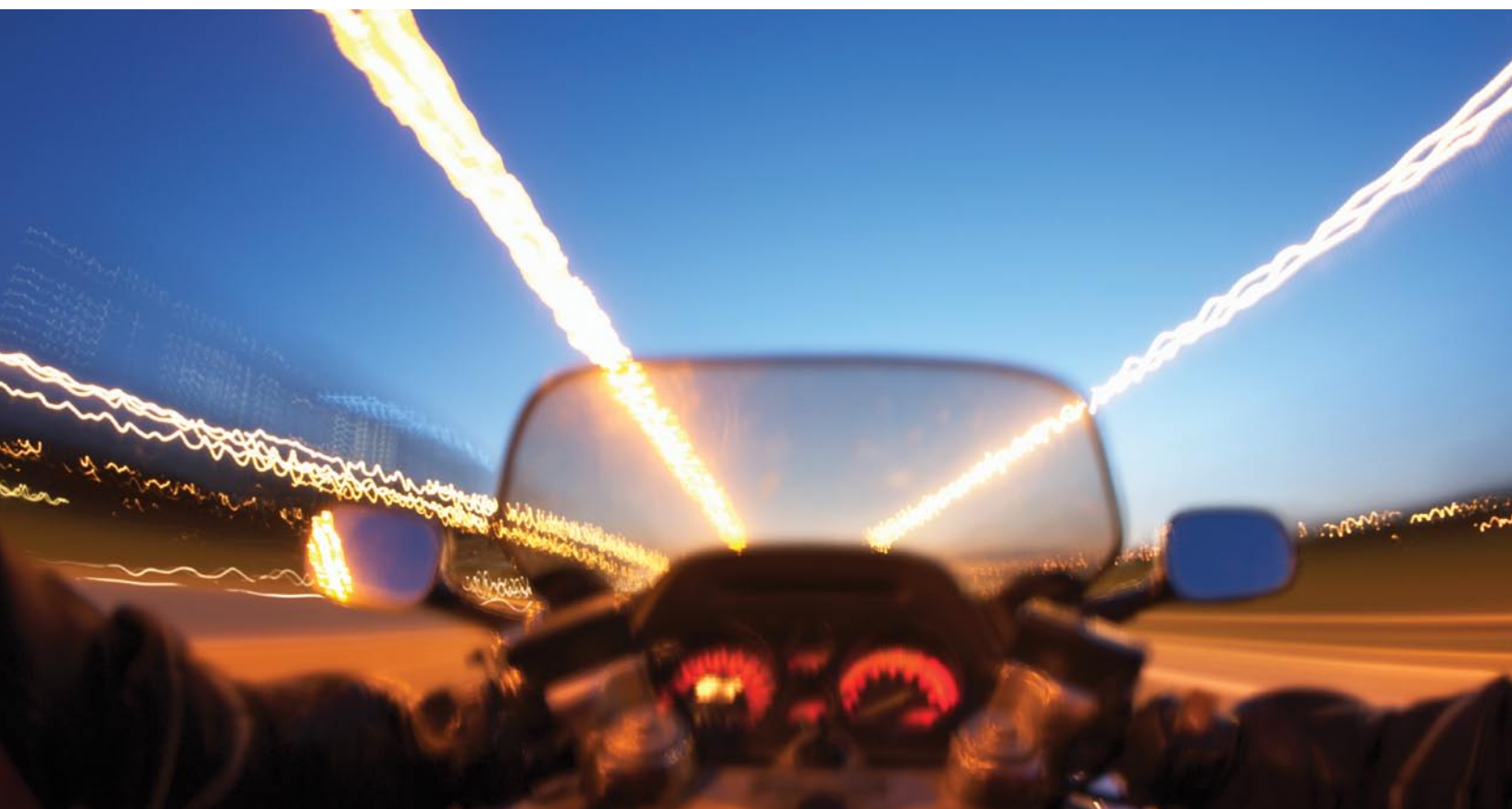


Passage aux IFRS



Les Normes internationales d'information financière (IFRS) et leur incidence sur les sociétés ouvertes canadiennes



Passage aux IFRS—la toile de fond

L'application des Normes internationales d'information financière (IFRS) est désormais obligatoire pour les sociétés ouvertes dans plus de 70 pays. En Europe, les sociétés ouvertes appliquent ces normes depuis le 1^{er} janvier 2005, tandis qu'au Canada, le Conseil des normes comptables (CNC) a proposé que pour les sociétés ayant une obligation publique de rendre compte, le passage des PCGR canadiens aux IFRS s'échelonne sur les cinq prochaines années. Le basculement aux IFRS viendra modifier la façon dont les sociétés présentent leurs résultats d'exploitation aux analystes, aux investisseurs et aux autres parties prenantes. Toutefois, si ces sociétés prennent soin de bien planifier la transition avant l'entrée en vigueur des IFRS, elles sont moins susceptibles de se laisser décourager par l'ampleur et la complexité de cette tâche.

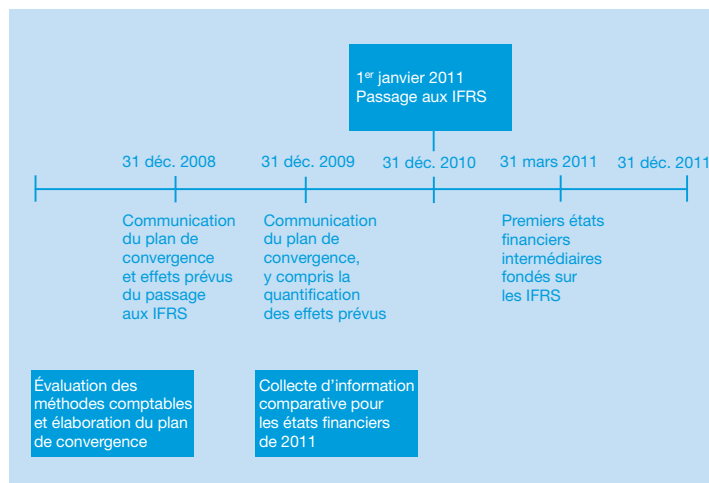
Le basculement aux IFRS— considérations clés

Pour bon nombre d'organisations, la mise en œuvre des IFRS pourrait être un processus complexe dont l'étendue dépasse le simple exercice technique pouvant être confié aux fonctions finance et comptabilité. D'autres secteurs de l'entreprise comme les ressources humaines, les relations avec les investisseurs, le développement de marchés et les TI participeront vraisemblablement au plan de conversion aux IFRS. Les sociétés qui appliquent déjà les IFRS savent qu'il en découle pour la direction une responsabilité de taille, soit celle de transmettre efficacement l'information au marché en utilisant un nouveau langage. Nous présentons ci-dessous quelques considérations importantes à l'intention des organisations qui s'apprêtent à leur emboîter le pas.

Transition et échéancier

Dans son plan de mise en œuvre des IFRS, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) indique qu'il souhaite échelonner la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur une période de cinq ans. Un certain nombre d'éléments du plan sont susceptibles de susciter l'incertitude chez les entités qui doivent opérer la transition, notamment les nouvelles normes comptables fondées sur des normes IFRS équivalentes, qui, toujours selon le plan, devraient être mises en vigueur au Canada pendant la période de transition. La date exacte du basculement aux IFRS ne sera officialisée qu'en 2008, mais la date la plus tardive envisagée correspond aux exercices se terminant en 2011. L'incertitude de l'échéancier de mise en œuvre aura des répercussions sur l'échéancier du projet et l'orientation des travaux, car les entreprises devront se tenir au courant des prises de position comptables nouvelles et à venir. Pour ce qui est de l'échéancier prévu, les sociétés seront tenues de présenter leurs chiffres comparatifs pour 2010 ainsi qu'un bilan d'ouverture au début de 2010 afin de se conformer aux IFRS.

Observation de PwC : Les comités de vérification devront déterminer qui est responsable, au sein de leur organisation, de la mise en œuvre des IFRS et planifier l'échéancier de mise en œuvre de la société en fonction des dates que propose le CNC.



Selon l'expérience acquise par PwC à l'échelle mondiale auprès de diverses sociétés qui ont déjà adopté les IFRS, la transition peut, dans certains cas, s'échelonner sur une période de deux à cinq ans, selon le degré de complexité de l'organisation. Dans le cas des sociétés de petite envergure peu dispersées sur le plan géographique et où les changements à apporter aux systèmes sont limités, la période de mise en œuvre sera plus courte. Inversement, la période de mise en œuvre sera généralement plus longue pour les grandes organisations multinationales ayant des activités décentralisées à l'échelle mondiale, qui utilisent des systèmes patrimoniaux et de multiples plateformes commerciales. Notre expérience montre aussi que dans certains secteurs, comme ceux des banques, des assurances, de la foresterie et du pétrole et du gaz (avec capitalisation du coût entier), le processus de conversion est habituellement très long et extrêmement complexe.

Aspects techniques

L'une des étapes les plus importantes du passage des PCGR du Canada aux normes IFRS consiste en la détermination des divergences entre les PCGR et les IFRS qui auront une incidence sur l'organisation. Les répercussions de ces divergences varient selon les conventions comptables choisies à ce jour. Le CNC entend travailler à l'élimination des divergences entre les PCGR du Canada et les IFRS pendant la période de transition en adoptant les nouvelles normes IFRS qui continueront d'être publiées, et ce, conformément à l'objectif d'harmonisation des cadres conceptuels des divers normalisateurs dans le domaine de la comptabilité à l'échelle mondiale (y compris aux États-Unis). Les organisations devront concevoir leurs plans de projet de manière à pouvoir intégrer rapidement ces changements.

Les différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada relèvent souvent de subtilités sur les plans de la comptabilisation, de l'évaluation ou de la présentation de l'information. Une bonne planification et le recours à certaines options qu'offrent les IFRS peuvent contribuer à éliminer certaines divergences entre les deux ensembles de normes.



Parmi les questions de comptabilité à l'égard desquelles les divergences entre les PCGR du Canada et les IFRS sont les plus importantes, on trouve :

- les instruments financiers (décomptabilisation d'actifs et de passifs);
- la capitalisation du coût entier (pétrole et gaz);
- le nouveau modèle de comptabilisation des contrats d'assurance;
- la juste valeur des actifs biologiques (foresterie);
- la comptabilité de couverture;
- la consolidation des structures d'accueil;
- la dépréciation des actifs non financiers.

Observation de PwC : La direction et les comités de vérification doivent, dans un premier temps, procéder à un examen visant à repérer les divergences entre les PCGR et les IFRS qui pourraient être significatives pour l'information financière de la société.

Sociétés inscrites à la SEC

Le plan fait état de certaines mesures que compte prendre le CNC, notamment en ce qui concerne l'obligation pour les sociétés inscrites à la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis de présenter les résultats des deux exercices précédents aux fins de comparaison dans les documents déposés auprès de cette dernière. Le CNC demandera

à la SEC d'exempter, pour l'année de transition, les entités canadiennes inscrites. Si cette exemption n'est pas accordée, les états financiers pour l'exercice 2011 devront contenir les chiffres comparatifs des deux exercices précédents établis selon les IFRS, comparativement à un seul pour les entités non inscrites à la SEC.

Il se peut que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières continuent d'autoriser les sociétés inscrites à la SEC à utiliser les PCGR des États-Unis. Ces sociétés auront alors à choisir les règles comptables qu'elles entendent suivre : soit les PCGR des États-Unis, soit la version canadienne des normes IFRS.

Plus qu'un simple exercice de comptabilité

Outre les fonctions finance et comptabilité, les IFRS présenteront des défis particuliers à la haute direction, aux ressources humaines, aux fonctions de trésorerie et de fiscalité, aux TI et à de nombreuses autres parties au sein de l'organisation. Les IFRS pourraient avoir des répercussions sur les rapports de gestion utilisés, notamment en ce qui concerne les budgets, les prévisions, l'évaluation du rendement, les régimes de prime, les indicateurs de rendement clés et les clauses restrictives. Par ailleurs, de nouvelles procédures devront être mises en place pour s'assurer que les effets du passage aux IFRS sont pris en compte dans le cadre du processus d'approbation des nouveaux investissements stratégiques.

Mise en œuvre des IFRS d'ici 2011 Informations à fournir en 2008

Relations avec les investisseurs

- Préparer les analystes à l'incidence des IFRS

Rapports de gestion

- Budgets, prévisions, comptes de gestion et indicateurs de rendement clés présentés selon les IFRS

Comptes publiés selon les IFRS

- Incidence potentielle des modifications des PCGR sur la planification fiscale
- Incidence potentielle des normes IAS 19 et IAS 27 sur les liquidités distribuables
- Obligations d'information plus onéreuses pour les comptes IFRS

Acquisitions

- Présentation des chiffres selon les IFRS nécessaire pour le contrôle diligent
- Modèles nécessaires pour les tests annuels de dépréciation de l'écart d'acquisition

Financement/refinancement

- Incidence des IFRS sur les bénéfices, les actifs nets ou les clauses restrictives
- Conséquences des distributions emprunts/capitaux propres

Rémunération

- Incidence de la volatilité des bénéfices sur les régimes de primes fondés sur les profits

Attestation SOX/CIIF

- Mise à jour de la documentation sur les processus et les contrôles

Systèmes et processus

- Nouvelles ou autres données nécessaires
- Nouveaux systèmes

Mise en œuvre et ressources nécessaires

- Mobilisation des ressources pendant une période de 12 à 18 mois
- Projets concurrents
- Pas seulement une question de finances

Formation et information

- Formation nécessaire pour tout le personnel de la fonction finance
- Sensibilisation accrue et à plus grande échelle aux diverses questions
- Autres professionnels au sein de l'organisation
- La direction doit être en mesure de comprendre et d'expliquer les « nouveaux » chiffres

Formation, sensibilisation et culture

La transition aux IFRS pourrait exiger l'adoption d'un programme de formation qui permettra le transfert des connaissances et la réalisation de certains objectifs en matière de compétences, d'attitudes et de motivation. L'organisation entière, et non pas seulement les fonctions de finance et de comptabilité, devront recevoir une formation dans ce domaine – pensons aux fonctions de vérification interne et de relations avec les investisseurs ou aux services du contentieux et du marketing. Partant des fonctions de finance et de comptabilité, la formation devrait mettre l'accent sur les informations que chaque unité d'exploitation individuelle devra fournir pour assurer la conformité aux normes IFRS, et sur les répercussions qu'elles auront sur la prise de décision et les stratégies de création de valeur.

Observation de PwC : Notre expérience a montré que, pour assurer la bonne marche du programme d'adoption et de conversion, les dirigeants et les administrateurs doivent recevoir dès le départ une formation visant à les sensibiliser aux répercussions et aux changements les plus importants des IFRS. Cette formation permettra de bien informer les principales parties prenantes des nouvelles exigences et d'instaurer un climat favorable à l'égard de la gestion du changement dans l'ensemble de l'organisation.

Communication

Après le passage aux IFRS, les états financiers d'une société canadienne seront différents des états financiers qu'elle prépare conformément aux PCGR du Canada. Les dirigeants doivent être prêts à discuter des motifs et de la nature des divergences avec les actionnaires, les membres du conseil, les prêteurs et les investisseurs en général. Les organisations devront s'appuyer sur un plan de communication détaillé pour informer les parties prenantes et gérer activement les perceptions. Comme nous l'avons mentionné, le CNC a recommandé que les organisations communiquent ce plan d'ici 2008 et qu'elles quantifient les effets des changements de conventions comptables prévus dans leurs états financiers de 2009.

Observation de PwC : Selon l'expérience que nous avons acquise en aidant des sociétés ouvertes de partout dans le monde à effectuer le passage aux IFRS, une communication hâtive, notamment la publication d'états financiers pro forma contenant des chiffres provisoires et/ou les soldes d'ouverture du bilan établis selon les IFRS, et ce, avant la date de transition, permet aux membres clés de la direction, aux administrateurs, aux investisseurs et aux autorités de réglementation de comprendre les résultats financiers et de se familiariser avec leur nouveau mode de présentation.

Effet sur les systèmes et les processus

Il se peut que l'organisation doive réaligner ses systèmes d'information pour être en mesure de produire les nouvelles données dont elle a besoin pour se conformer aux IFRS. Notre expérience a montré qu'un grand nombre d'organisations mettant en œuvre les IFRS ont tendance à sous-estimer le temps et les ressources nécessaires au réalignement des systèmes et des processus. C'est le cas, plus particulièrement, des sociétés dont les systèmes de gestion déjà en place ou les systèmes dont elles ont hérités au fil des acquisitions n'ont pas été intégrés et ne sont pas à même de fournir des données suffisantes ou appropriées pour répondre aux nouvelles obligations d'information. Il faudra donc, par exemple :

- étoffer les modèles de rapports et les autres listes de contrôle de manière à inclure les données additionnelles nécessaires à la production des informations supplémentaires requise en vertu des IFRS;
- rationaliser ou étoffer le plan comptable de manière à y ajouter les mesures supplémentaires requises et/ou à recueillir les informations supplémentaires requises en vertu des IFRS;
- examiner les procédures de fermeture de fin de période pour assurer une clôture efficiente des comptes;
- examiner les contrôles visant les activités externalisées et la capacité à fournir une information conforme aux IFRS à l'égard de ces activités;
- obtenir des informations conformes aux IFRS de la part des entités sur lesquelles elles exercent une influence importante et/ou les entités à détenteurs de droits variables.

Observation de PwC : Des décisions stratégiques peuvent être prises en ce qui a trait aux mises à niveau et/ou aux modifications de l'infrastructure des TI dans le cadre du passage aux IFRS.

Efficacité de la mise en œuvre, organisation et ressources

Il est facile de sous-estimer le volume et la complexité du travail associé à la mise en œuvre des IFRS. La communication et la mise en œuvre dans l'ensemble des unités composant la matrice organisationnelle exigent une planification minutieuse et des ressources compétentes. L'expérience acquise par PwC en Europe et en Asie a montré que les sociétés qui passent aux IFRS ou qui appliquent ces normes pour la première fois tentent souvent de procéder à des ajustements manuels entre les PCGR de leur pays et les IFRS au moyen de tableurs et d'outils similaires. Toutefois, ces moyens « de fortune » ne sont pas nécessairement rentables ou efficaces à long terme, d'autant plus qu'ils peuvent prédisposer aux erreurs et à l'imbroglio et qu'en général, ils ne sont pas soumis à des contrôles internes appropriés.

Observation de PwC : Selon notre expérience, une approche de conversion de plus grande portée qui englobe les systèmes, les processus, les politiques et les procédures visant à intégrer les IFRS dans les activités quotidiennes, les systèmes d'information de gestion interne et les attitudes du personnel, se révèle beaucoup plus viable. La direction devrait s'assurer que les ressources nécessaires ont été affectées aux projets de transition aux IFRS.

Comment PwC peut-il vous aider?

L'approche de conversion aux IFRS la plus viable varie d'une organisation à l'autre, mais l'expérience nous a montré qu'en définitive, une prise en charge sans délai et une approche de mise en œuvre bien planifiée constituent des facteurs de réussite clés.

PwC offre les services suivants :

- Diagnostic initial des divergences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS
- Conseils au sujet de la sélection des méthodes comptables appropriées
- Élaboration du plan de mise en œuvre des IFRS
- Stratégies de communication et gestion du changement
- Amélioration des TI et des processus
- Analyse comparative de la concurrence
- Aide à la conversion aux nouvelles normes comptables dans le cas de regroupements d'entreprises
- Conseils quant aux évaluations selon les modèles de juste valeur et de dépréciation en vertu des IFRS
- Considérations liées à la planification fiscale en ce qui a trait à la conversion aux IFRS

PwC a acquis une expérience hors pair à l'échelle mondiale auprès d'importantes sociétés ouvertes ayant adopté les IFRS. De fait, PwC a prêté assistance à bon nombre de sociétés ouvertes de tous les secteurs d'activité dans le cadre de leurs projets de transition aux IFRS.

En faisant appel à PwC, vous bénéficiez des avantages qu'offrent :

- **notre approche multidisciplinaire;**
- **notre expérience vaste et diversifiée;**
- **notre méthode de mise en œuvre reconnue pour son efficacité.**

Nous disposons aussi d'un nombre important d'experts au Canada qui connaissent bien les IFRS et qui se spécialisent dans le secteur bancaire, les assurances, le secteur pétrolier et gazier, le secteur forestier et les mines.

Groupe mondial des marchés financiers

Notre Groupe mondial des marchés financiers se spécialise dans la conversion des PCGR auprès d'un large éventail d'organisations, qu'il s'agisse de missions complexes pour les grandes sociétés de services financiers exigeant une analyse détaillée ou d'examens plus sommaires pour les obligations d'information locales. Depuis sa formation, le groupe domine le marché de la conversion aux IFRS et aux PCGR des États-Unis dans le secteur des services financiers.

Notre Groupe mondial des marchés financiers peut, en ce qui a trait au passage aux IFRS, faire appel à une équipe d'experts composée de plus de 80 associés et employés qui se spécialisent dans les environnements à PCGR multiples et les défis que cela peut représenter pour la conversion des normes comptables. Cette équipe s'est concentrée principalement sur la transition aux IFRS au cours des trois dernières années et a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la méthode de conversion du cabinet. L'équipe peut aussi compter sur les vastes ressources techniques et sectorielles du cabinet.

Si vous désirez discuter des questions soulevées dans le présent document, n'hésitez pas à communiquer avec votre personne-ressource au sein de PricewaterhouseCoopers, ou avec l'un des associés et ou directeurs suivants :

Secteur bancaire

Diane Kazarian
416 365 8228
diane.a.kazarian@ca.pwc.com

Lyne Dufresne
514 205 5298
lyne.dufresne@ca.pwc.com

Neal Oswald
416 815 5054
neal.t.oswald@ca.pwc.com

Sandra Mundy
416 947 8951
sandra.d.mundy@ca.pwc.com

Assurances

Philippe Thieren
514 205 5377
philippe.thieren@ca.pwc.com

Alodie Brew
416 947 8957
alodie.brew@ca.pwc.com

Jonathan Simmons
416 869 2460
jonathan.simmons@ca.pwc.com

Leah Chalmers
416 869 2359
leigh.chalmers@ca.pwc.com

Gestion des investissements

Raj Kothari
416 869 8678
rajendra.k.kothari@ca.pwc.com

Patricia Perruzza
416 869 8708
patricia.perruzza@ca.pwc.com

Philippe Thieren
514 205 5377
philippe.thieren@ca.pwc.com

Ken Hotton
514 205 5292
kenneth.hotton@ca.pwc.com

Tim Deacon
416 815 5146
timothy.deacon@ca.pwc.com

Secteur forestier

Martin Bernier
514 205 5057
martin.bernier@ca.pwc.com

Craig Campbell
604 806 7603
craig.campbell@ca.pwc.com

Pétrole et gaz

Rob Hawley
403 509 7546
robert.j.hawley@ca.pwc.com

Alistair Bryden
403 509 7354
alistair.e.bryden@ca.pwc.com

Secteur minier

Len Boggio
604 806 7016
lenard.f.boggio@ca.pwc.com

Paul Fitzsimon
416 869 2322
paul.fitzsimon@ca.pwc.com

Kishan Dial
416 941 8351
kishan.dial@ca.pwc.com

Secteurs diversifiés

Ben Kaak
416 365 8858
ben.kaak@ca.pwc.com

David Clément
514 205 5122
david.clement@ca.pwc.com

Autres experts spécialisés

Geoff Leverton,
Marchés financiers mondiaux
416 815 5053
geoff.m.leverton@ca.pwc.com

Kristian Knibutat, Évaluations
416 815 5083
kristian.knibutat@ca.pwc.com

Tony Gibbons, Transactions
416 941 8241
anthony.f.gibbons@ca.pwc.com

Robert Scott, Efficacité des TI
416 815 5221
robert.w.scott@ca.pwc.com

Andy Wilczynski, Amélioration de
la performance
416 815 5091
andy.wilczynski@ca.pwc.com

Dan McPhee—Risques et
réglementation
416 941 8217
daniel.mcphee@ca.pwc.com

Personnes-ressources en fiscalité

Spence McDonnell
416 869 2328
spence.mcdonnell@ca.pwc.com

Kevin Hinz
403 509 7567
kevin.a.hinz@ca.pwc.com

PricewaterhouseCoopers a publié les documents suivants sur les Normes internationales d'information financière et les pratiques des sociétés. Vous pouvez obtenir ces documents au bureau de PricewaterhouseCoopers de votre région ou, sur le Web, à l'adresse suivante : www.pwc.com/ifrs.

- Acquisitions—Accounting and transparency under IFRS 3
- Adopting IFRS—A step-by-step illustration of the transition to IFRS
- Financial instruments under IFRS
- IAS 39—Achieving hedge accounting in practice
- IFRS Disclosure Checklist 2006
- IFRS Measurement Checklist 2006
- IFRS Pocket Guide
- IFRS News—Shedding light on the IASB's activities
- IFRS Survey: The European investors' view
- Illustrative Consolidated Financial Statements 2006—Banks
- Illustrative Consolidated Financial Statements 2006—Insurance
- Illustrative Corporate Consolidated Financial Statements 2006
- Illustrative Financial Statements 2006—Investment Funds
- Illustrative Interim Consolidated Financial Statements 2005—for first time adopters of IFRS.
- Making the Change to International Financial Reporting Standards
- Ready to take the plunge? IFRS readiness survey 2004
- Share-based Payment—A practical guide to applying IFRS 2
- SIC-12 and FIN 46 R—The substance of control
- Similarities and Differences—A comparison of IFRS and US GAAP
- Understanding IAS 29—Financial Reporting in Hyperinflationary Economies
- Reporting under the new regime: A survey of 2005 IFRS insurance annual reports
- Accounting for change: A survey of banks' 2005 IFRS annual reports
- World Watch—Governance and Corporate Reporting
- Audit Committees—Good Practices for Meeting Market Expectations
- Building the European Capital Market—Common Principles for a Capital Market
- Applying IFRS—Ressource de PwC qui fait autorité en ce qui concerne l'interprétation et l'application des IFRS. Cet outil interactif comprend des liens donnant accès à plus de 1 000 solutions pratiques et des liens directs aux normes IFRS et interprétations pertinentes

www.pwc.com/ca/fra